



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 15 avril 2019

Point de situation : débarquement des marins du groupe aéronaval

- Le 13 avril au soir, tous les éléments du groupe aéronaval ont rejoint leurs bases. Parti le 21 janvier de Toulon, le groupe aéronaval a été engagé au sein de l'opération Chammal en Méditerranée orientale, dans le cadre de la coalition internationale contre Daech avant de participer à plusieurs exercices multinationaux et à la protection des approches maritimes européennes en Atlantique et en Mer du Nord.
- Une suspicion d'épidémie de Covid-19 à bord du porte-avions a motivé la décision immédiate de la ministre des Armées d'anticiper son retour d'une quinzaine de jours, alors qu'il avait déjà atteint ses objectifs opérationnels.
- Les marins ont été pris en charge par les différents acteurs des bases navales et aéronavales concernées, en étroite coordination avec le Service de santé des armées et sous la conduite des préfets maritimes Atlantique et Méditerranée.
- La campagne de tests, commencée dès le 8 avril en mer à bord du *Charles de Gaulle* s'est poursuivie au fil de l'arrivée des marins dans leurs lieux de confinement, et est actuellement toujours en cours.
- En parallèle, les opérations de désinfection des aéronefs et des bâtiments de surface sont entreprises par des équipes mixtes interarmées, en lien avec des industriels.
- Les préfets maritimes conduisent l'ensemble de cette manœuvre humaine, logistique et sanitaire complexe en coordination avec les élus et les autorités administratives et sanitaires civiles.
- La ministre des Armées, Florence Parly, salue l'engagement de tous les militaires impliqués dans ces opérations. En lien avec le commandement, et avec le conseil et l'expertise du Service de santé des Armées, sa priorité absolue est la santé de tous

les personnels civils et militaires du ministère des Armées. Elle adresse un message de soutien aux marins confinés et à leurs familles et remercie tous les élus locaux pour leur implication.

1/ Base navale de Toulon

Le porte-avions *Charles de Gaulle* et la frégate de défense aérienne (FDA) *Chevalier Paul* ont accosté à Toulon. Les marins concernés sont actuellement en confinement pour une période de 14 jours en enceinte militaire, au sein de la base navale de Toulon, du Pôle Écoles Méditerranée de Saint-Mandrier et de la base aéronavale de Hyères.

2/ Bases aéronavales de Hyères, Lann-Bihoué et Landivisiau

Le groupe aérien embarqué du porte-avions regroupe des hélicoptères basés à Hyères, des avions de guet aérien Hawkeye basés à Lann-Bihoué et des avions de combat Rafale à Landivisiau. Tous les pilotes qui ont rapatrié ces aéronefs sur leurs bases aéronavales avant l'accostage des navires sont confinés sur ces trois bases pour une période de 14 jours.

3/ Base navale de Brest

A la suite des résultats négatifs de l'enquête épidémiologique conduite à bord, l'équipage de la frégate anti-sous-marine *La Motte-Picquet* a été autorisé à respecter une période de confinement à domicile.

Le bâtiment de commandement et de ravitaillement *Somme* a fait l'objet de tests et d'une enquête de même nature réalisée par le Centre d'Epidémiologie et de Santé Publique des Armées. Celle-ci a conduit à autoriser une centaine de marins à rejoindre leur domicile pour respecter une période de confinement. Une soixantaine de marins restent, par précaution, en confinement strict en enceinte militaire, au Centre d'Instruction Naval de Brest.

4/ La campagne de tests en cours et les cas confirmés

En date du 14 avril au soir, 1767 marins du groupe aéronaval ont été testés. La grande majorité de ces tests concerne à ce stade des marins du porte-avions. 30% de ces tests n'ont pas encore livré leurs résultats. 668 se sont révélés positifs. Parmi eux, 31 sont aujourd'hui hospitalisés à l'hôpital d'instruction des armées Sainte-Anne de Toulon, dont un en réanimation. Cette campagne de tests est toujours en cours.

5/ Désinfection des bâtiments de la Marine nationale

Les opérations de désinfection des aéronefs et des bâtiments de surface ont débuté. Elles sont menées par des équipes mixtes interarmées : des unités de la Marine nationale, notamment du Bataillon des marins pompiers de Marseille et du 2^e régiment de Dragons de l'armée de Terre, en lien avec des industriels.

6/ Enquête de commandement

Le chef d'état-major de la Marine a ordonné une enquête de commandement afin de tirer tous les enseignements de la gestion de l'épidémie au sein du groupe aéronaval.

Contact media :

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

à la communication de la défense
DICoD

Centre media du ministère des Armées

60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15

[Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part](#)